



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>104012</b>	De <b>Mme Kheira Bouziane-Laroussi</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Côte-d'Or )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > droits de l'homme et libertés publiques	<b>Analyse</b> > homosexuels. Tchétchénie. attitude de la France.
Question publiée au JO le : <b>16/05/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Kheira Bouziane-Laroussi alerte M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les révélations faites par la presse russe d'actes perpétrés à l'encontre des personnes homosexuelles en Tchétchénie. En effet selon ces informations, les autorités tchéchènes auraient lancé une importante vague de répression contre des personnes homosexuelles ou soupçonnées de l'être. Depuis fin mars, plus d'une centaine de personnes auraient été arrêtées, torturées et seraient détenues pour le simple fait de leur orientation sexuelle réelle ou présumée. Plusieurs d'entre elles seraient même aujourd'hui décédées. Ces actes sont d'une gravité intolérable. Face à de telles révélations, elle lui demande comment la France et l'Europe entendent agir pour faire cesser ces exactions et faire respecter les droits de l'Homme sur le continent européen.